

Née le 1er janvier 2018, Vienne Condrieu Agglomération est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui compte plus de 90 000 habitants et 30 communes.

SES MISSIONS :

Vienne Condrieu Agglomération est une intercommunalité. Cela permet aux communes de se regrouper au sein d'un établissement public, facilitant ainsi leur collaboration. Vienne Condrieu Agglomération exerce des compétences (des missions) au service des habitants et des entreprises du territoire.

Les compétences (domaines d'intervention) de Vienne Condrieu Agglomération :

- Développement économique / Soutien à l'agriculture locale / Tourisme/ Emploi
- Transports urbains, interurbains, scolaires et à la demande - Modes doux de déplacement, Plan de déplacements urbains
- Environnement - Gestion des déchets
- Plan Climat Air Énergie Territorial et Territoire à Énergie positive
- Voirie communautaire
- Assainissement collectif / non collectif
- Eaux pluviales, eaux de ruissellement, gestion des rivières, prévention des inondations, (gestion des milieux aquatiques GEMAPI)
- Programme local de l'Habitat et Instruction du droit des sols
- Petite Enfance et service de téléalarme
- Action sociale d'intérêt communautaire : jeunesse > point information jeunesse et activités pour les 11-17 ans (sur le territoire des communes de la région de Condrieu)
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Soutien et développement du Haut débit
- Politique de la ville, plan local d'insertion par l'économie
- Aménagement de l'espace, Plans Locaux d'Urbanisme
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Rayonnement communautaire : festival Jazz à Vienne et soutien à plusieurs manifestations d'intérêt communautaire

Certaines compétences : Politique de la ville - Transports - Assainissement collectif et non collectif - Informatique dans les écoles - Équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire étaient exercées sur le territoire de ViennAgglo mais ne l'étaient pas sur le territoire de la CCRC. Leur extension sur l'ex territoire de la CCRC est prévue mais il nécessitera des délais de mise en place.

Seule la compétence jeunesse (point information jeunesse et activités pour les 11-17 ans) continuera à être exercée uniquement sur le territoire de la CCRC pendant 2 ans afin de laisser le temps aux élus communautaires de décider ou pas de son extension sur la totalité du nouveau périmètre. Le conseil communautaire devra choisir s'il définit d'intérêt commun cette compétence

[Voir les informations complémentaires](#)

Contacts

Vienne Condrieu Agglomération

Espace Saint Germain

Batiment Antarès

30 Avenue du Général Leclerc

38200 Vienne

Tél. : 04 74 78 32 10

E [1]-mail : info@vienne-condrieu-agglomeration.fr [2]

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Le vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Situer[Vienne Condrieu Agglomération](#) [3]

Liens utiles[Vienne Condrieu Agglomération](#) [4]

```
jQuery(document).ready ( function(jQuery) { if(jQuery('.group-left .field-name-field-diaporama')){  
jQuery('.group-left .field-name-field-diaporama img').each(function(){ title = jQuery(this).attr('title');  
jQuery(this).parent().parent().prepend(""+title+'  
' ); }); } } );
```

URL source: <http://vienne.fr/decouvrir-vienne/vienne-condrieu-agglomeration>

Liens:

[1] <http://www.paysviennois.fr/>

[2] <mailto:info@vienne-condrieu-agglomeration.fr>

[3] <http://vienne.fr/lieu/vienne-condrieu-agglomeration>

[4] <http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr>